I.S.S.N. : 0758-2374

DLP -3-10-85567972

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL : 105 F Régisseur Recettes D.D.A. CCP DIJON 3405-12 K

☎ (80)22.19.38 ÉDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 24 - 27 septembre 1985

COLZA

Dans le Val de Saône, la vallée de la Vingeanne, la Haute-Saône, le Jura et quelques autres micro-régions (secteur de Noyers dans le Tonnerrois, pays d'Othe dans le Nord de l'Yonne) les parcelles sont homogènes avec des stades étalés de B2-B3 à B6-B8.

Dans tous les autres secteurs chaque parcelle est pratiquement un cas particulier :

- . dans certaines parcelles les levées sont homogènes et les stades varient de B2 à B5
- . dans d'autres, les levées sont irrégulières et les stades végétatifs très étalés
- . enfin dans un dernier type de parcelles, il n'y a pas encore de levées.

ALTISES :

Des captures depuis le 23/09 uniquement dans le Val de Saône, Haute-Saône, Jura.

- Dans les parcelles où les levées se font difficilement, s'il y a présence de morsures, intervenez rapidement, de préférence avec une spécialité à base de parathion.
- Les parcelles ayant dépassé le stade 2 feuilles vraies ne sont plus sensibles aux morsures d'adultes d'altises. Attendez la période du 5 au 12 octobre pour réaliser un traitement insecticide qui permettra ainsi de contrôler les adultes de charançons du bourgeon terminal.

MOUCHE DU CHOU : **Ne pas intervenir**

Depuis le 20-23/09, des larves de mouche du chou (asticots) sont observées au niveau des pivots dans les parcelles les plus en avance. Leur taille est de 2 à 5 mm. En début d'attaque comme c'est le cas, ces asticots ne sont pas toujours bien fixés dans les pivots, mais leurs galeries sont bien visibles.

Attention **: Les traitements en pulvérisation réalisés contre les larves sont inéfficaces.**

Rappelons par ailleurs que l'efficacité des traitements faits au stade B1 du colza est incertaine.

P../35

© Service de la Protection des Végétaux - 1985. Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation.

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur-Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD.

CEREALES D'HIVER

DESHERBAGE D'AUTOMNE

Cette technique a longtemps été opposée à celle qui consiste à détruire les adventices en fin d'hiver durant le tallage ou le début montaison des céréales au printemps.

Il s'avère que cette opposition est injustifiée et qu'en réalité les deux méthodes peuvent coexister avec des objectifs différents :

. Le désherbage d'automne est à privilégier lorsque :

- le passage au printemps est incertain (parcelles submersibles, parcelles à drainage naturel ou artificiel insuffisant)
- les semis sont précoces (avant le 15 octobre)
- les pailles du précédent sont enfouies (infestations par les "mauvaises herbes" plus fréquentes)
- les risques d'apparition des adventices sont bien connus et mesurés (quantitativement et qualitativement)
- ***les conditions d'implantation sont bonnes (préparation du sol, humidité)***

. Le désherbage d'automne est obligatoire (seule technique éprouvée) :

- sur avoine d'hiver avec craintes de graminées adventices.

Un moyen terme existe entre ces deux possibilités extrêmes :

- l'application de post levée précoce
- les applications sur sol gelé

Ces options devront être choisies chaque fois que cela est possible car elles ont le mérite de détruire les adventices relativement tôt en saison et en connaissance de cause (elles sont levées).

Tout comme les applications de pré-levée elles ne visent que certaines adventices et devront être complétées le cas échéant par un nouveau passage après les levées printanières (dicotylédones, folle-avoine. . .)

Les inconvénients, les avantages et les limites des désherbages pendant la période qui entoure le semis vous sont relativement connus, rappelons cependant que cette technique est :

- la meilleure sur Ray-Grass (chlortoluron)
- possible sur dicotylédones depuis cette année avec une efficacité acceptable (Cent 7, associé ou non à un antigraminées)
- insuffisante sur folle-avoine
- rarement capable de contrôler toute la flore nuisible.

Pour le choix des spécialités leur dose ou leur association reportez-vous à notre dernier bulletin n° 23 du 19 septembre 1985.

REMARQUE : Le Mégaplus (pendiméthalin + imazaméthabenz) ne sera commercialisé qu'à partir de l'automne 1986. Sa période d'application devrait aller du stade 1 feuille au stade début tallage du blé tendre d'hiver et de l'orge d'hiver. Il paraitrait entre autre avoir une bonne efficacité sur toutes les levées de folle-avoine.

*

*   *